



Service des droits des femmes et de l'égalité

Synthèse de l'actualité – 29 octobre 2009

Hommage

Décès de Carole Roussopoulos

Carole Roussopoulos est morte, dans son Valais natal, le 22 octobre, à 64 ans. Pionnière de la vidéo dès la fin des années 60, militante des causes féministes ou homosexuelles, elle a accompagné également les mouvements ouvriers ou anti-impérialistes. Cofondatrice du Centre d'archives audiovisuelles Simone de Beauvoir, avec Delphine Seyrig et Ioana Wieder, chevalière de la Légion d'honneur, elle laisse 150 films derrière elle, ainsi que la promesse d'un film posthume sur Delphine Seyrig. Selon le joli portrait que lui ont consacré **Les Quotidiennes** elle a affronté la maladie « avec un calme sidérant, comme seuls les êtres conscients du tragique de la vie ou de la frivolité de l'existence ». Et le site d'énumérer : « elle riait », « elle travaillait », « elle aimait », « elle écoutait », et bien sûr « elle manquera »... Pour **Les Quotidiennes** « Carole Roussopoulos, c'était le féminisme enchanté, celui qui pouvait rire de tout, qui osait tout. Mais c'était aussi l'élégance du cœur sans les épanchements sentimentaux. L'ironie pour pudeur, la légèreté par souci de ne pas peser, le champagne pour oublier la douleur, la cigarette par refus de renoncer et un certain orgueil pour rester Debout ! C'est d'ailleurs le titre d'un de ses films les plus emblématiques ». (Photo © Le Nouvelliste)



Action gouvernementale

Déplacement de Xavier Darcos sur le thème de l'égalité professionnelle

Xavier Darcos, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, se rendra au sein de l'entreprise **Schneider Electric**, à Rueil Malmaison le **jeudi 29 octobre 2009**, sur le thème de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. La société **Schneider Electric** est, en effet, particulièrement exemplaire sur la mise en œuvre de dispositifs tendant à favoriser la mixité professionnelle au sein de l'entreprise. (Signature de l'accord « Label Egalité Hommes/Femmes », qui vise à promouvoir et améliorer le taux de féminisation dans le recrutement, accès des femmes aux différents niveaux de responsabilités et rémunération...).

Déplacement de Nadine Morano dans le Var

Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille et à la solidarité, avait annoncé lors des journées nationales du Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE), les 5 et 6 octobre, qu'elle effectuerait un « *tour de France* » pour aller à la rencontre du réseau du SDFE. Le 22 octobre, la secrétaire d'Etat a inauguré cette série de déplacements par une visite dans le département du Var. Ce déplacement a été l'occasion pour **Nadine Morano** de rencontrer la déléguée régionale et la chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, puis deux structures associatives (l'association d'aide aux victimes d'infractions du Var et Femmes d'aujourd'hui), ce qui lui a notamment permis de rencontrer des femmes victimes de violences et d'échanger en privé avec ces dernières. **Nadine Morano** a également clôturé un colloque sur l'égalité professionnelle à Toulon. Le 22 octobre, sous le titre « Nadine Morano : "Femmes le chemin est encore long" », le quotidien régional **Var matin** a publié un entretien avec **Nadine Morano** à l'occasion de cette visite soulignant que la secrétaire d'Etat était « *remontée à bloc après sa visite en Suède, le pays où les femmes sont des hommes presque comme les autres* » (synthèse du 16 octobre). **Nadine Morano** a indiqué au quotidien qu'elle espérait que l'on pourrait atteindre l'égalité salariale sans être coercitif. « *Nous devons être incitatifs, c'est une bonne manière de faire avancer les choses* » a-t-elle déclaré à **Var Matin**. La secrétaire d'Etat avait néanmoins déclaré la veille sur **RMC et BFM-TV** qu'il fallait « *mettre en place un dispositif qui soit beaucoup plus coercitif* ». « *Nous allons travailler, avec Xavier Darcos à travers des négociations, à arriver à cette égalité salariale* », a-t-elle indiqué, expliquant que la solution pourrait être « *des amendes* ». Dans **Var Matin**, le 22 octobre, sur la question des violences, elle a souligné qu'elle plaçait « *des espoirs dans la création des brigades de lutte contre les violences intrafamiliales partout en France, un peu sur le modèle des brigades de protection des mineurs* » et confirmé que, « *pour éviter les récidives, nous allons expérimenter dans deux parquets en France la mise en place de bracelets électroniques pour les conjoints violents* ». Le lendemain, le quotidien régional a publié un second article sur le déplacement de **Nadine Morano**. Sous le titre « Nadine Morano : "Laissez les garçons jouer à la poupée !" », le journal publie quelques réflexions de la secrétaire d'Etat, par exemple sur les stéréotypes (pour Noël, elle compte « *demander à la grande distribution d'en finir avec les rayons jouets filles et garçons* ») ou la répartition des tâches domestiques (« *Aujourd'hui, les hommes accomplissent en moyenne 1 h 50 de tâches domestiques par jour. Les femmes, qu'elles travaillent ou pas, 3 h 40. Sans commentaire* »). Enfin **Nadine Morano** a annoncé que « *par le biais de l'Observatoire de la parité, nous allons mettre à l'honneur les entreprises qui aboutissent dans l'égalité salariale hommes-femmes* ». (Photo © Var Matin).



De nouvelles démarches administratives en ligne

Eric Woerth et **Nathalie Kosciusko-Morizet** ont présenté le 19 octobre quinze nouvelles démarches administratives accessibles en ligne. Elles visent à faciliter la vie des Français, des entreprises, ou des collectivités, dans leurs démarches essentielles. On notera deux mesures pour les associations : « *éviter aux associations d'avoir à fournir plusieurs fois les mêmes informations à chaque demande d'agrément* » ; et « *permettre aux associations de déposer en ligne leurs dossiers de demande de subventions* ». Un arrêté du 14 octobre 2009 portant création du répertoire national des associations a été publié au **Journal officiel** du 24 octobre.

[Consulter l'arrêté sur Légifrance](#)

Michèle Alliot-Marie annonce quatre mesures contre les violences conjugales

La ministre de la Justice, **Michèle Alliot-Marie**, a annoncé la mise en place d'ici l'été de quatre mesures contre les violences au sein du couple, dans un entretien au quotidien gratuit **20 Minutes** du 29 octobre. La garde des Sceaux estime qu'il faut « *agir en amont de la procédure judiciaire* » et annonce la fourniture de « *portables d'urgence* » permettant d'alerter directement la police, en effet, « *le bracelet électronique ne peut équiper que les condamnés* ». « *Je vais lancer le 23 novembre à Bobigny une première expérimentation pour équiper une vingtaine de femmes - ou d'hommes - battu(e)s (sic) de portables d'urgence* » annonce-t-elle à **20 Minutes**. **Michèle Alliot-Marie** entend également étendre « *aux concubins et pacsés* » la possibilité d'être éloignés du domicile. Elle prévoit également la création d'une « *ordonnance de protection temporaire pour interdire à l'agresseur d'entrer en contact ou de séjourner à proximité de sa victime* ». Enfin, quatrième mesure, « *des aides financières d'urgence pourront être débloquées pour aider les femmes à subvenir à leurs besoins, seules* ».

Réforme des collectivités territoriales et parité politique

Le 20 octobre à Saint-Dizier, **Nicolas Sarkozy** a présenté les grandes lignes de la réforme des collectivités territoriales, qui sera examinée par le parlement mi-décembre. Dans son discours, le président de la République a indiqué que « *toutes les mesures seront prises pour atteindre l'objectif de la parité* » dans les conseils généraux et régionaux. Puis, il a expliqué que « *le seuil du scrutin de listes pour les municipales sera abaissé de 3 500 à 500 habitants* » et que « *grâce à cela, la parité va devenir obligatoire dans un nombre beaucoup plus important de communes, faisant entrer potentiellement 100 000 femmes de plus dans les conseils municipaux* ». « *On en a bien besoin* » a affirmé le président de la République. Les quatre projets de loi relatifs à cette réforme ont été présentés lors du **Conseil des ministres** du 21 octobre. (Lire ci-dessous **Observatoire de la parité**).

[Retrouver l'information sur le Portail du Gouvernement](#)

« Débat sur l'identité nationale » et égalité entre les femmes et les hommes

Eric Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire a décidé l'ouverture le 2 novembre 2009 d'un grand débat sur l'identité nationale. Selon le communiqué de son ministère, « *ce débat sera décliné dans chacune des 100 préfectures de département et des 350 sous-préfectures d'arrondissement, où les réunions seront animées par le corps préfectoral et les parlementaires nationaux et européens. Ces réunions associeront l'ensemble des forces vives de la Nation : mouvements associatifs, enseignants, élèves et parents d'élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, organisations syndicales, représentants des chefs d'entreprises, élus locaux, représentants des anciens combattants et des associations patriotiques* ». Le débat sera structuré en deux parties dont l'une concerne l'identité nationale. Le communiqué indique que « *la question « Pour vous, qu'est ce qu'être Français aujourd'hui ? » devra être posée à chacun* ». Et de préciser : « *Le débat portera sur la définition de notre Nation, par son histoire, sa culture, sa langue, son patrimoine, son territoire, mais aussi par notre volonté de vivre ensemble, sur la base des principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité, et sur l'opportunité de les compléter par ceux de laïcité, d'égalité homme-femme, ou encore de solidarité nationale* ». Invité le 25 octobre au **Grand Jury RTL – Le Figaro – LCI**, le ministre, sans se prononcer sur la question de la loi, a déclaré : « *la burqa heurte de front les valeurs de l'identité nationale* ».

Service des droits des femmes et de l'égalité

Visite de la chef du SDFE en Guyane

A l'occasion de sa visite en Guyane, **France Guyane** a publié, sous le titre « Il faut déconstruire les stéréotypes », un entretien avec **Elisabeth Tomé-Gertheinrichs**, chef du Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE). La chef du SDFE indique que « *les grands problèmes sont les mêmes que ceux rencontrés en métropole en termes d'emploi, d'insertion et d'égalité professionnelle, ainsi que dans la lutte contre les violences faites aux femmes* », mais elle relève des différences. « *On a ici un taux de chômage important et une faible qualification des personnes demandeuses d'emploi. Il y a un grand enjeu de formation et d'insertion professionnelle* » déclare-t-elle au journal.



Elisabeth Tomé-Gertheinrichs évoque également les violences à l'égard des femmes et souligne qu'il faut « *travailler dans une logique d'objectifs avec les associations et les services de l'État concernés* ». Pour elle, « *tout l'enjeu, c'est de mettre en synergie ces acteurs et de clarifier des objectifs communs* ». Et de rappeler qu'en 2010, la lutte contre les violences faites aux femmes sera la grande cause nationale et que cela contribuera à dégager des moyens supplémentaires. Elle rappelle également à **France Guyane** l'importance de la lutte contre les stéréotypes de genre, qui doit commencer « *par l'apprentissage à l'école* ». Enfin, au journal qui l'interroge sur le « *parcours du combattant* » des femmes chefs d'entreprise dans les DOM, en particulier pour l'obtention de certaines subventions, elle fait part de sa volonté de « *reprenre en main ces problématiques* » : « *à qui s'adresser* », « *simplifier le parcours* », etc., « *il faut que les créatrices d'entreprise puissent être accompagnées de A à Z* » estime **Elisabeth Tomé-Gertheinrichs**.

Observatoire de la parité

Projet de Loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux : La parité mise en danger

L'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes a diffusé le 23 octobre un communiqué de presse de **Marie-Jo Zimmermann**, **Michèle André** et **Françoise Vilain**, Présidentes des Délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour « *alerter le Gouvernement sur le risque d'inconstitutionnalité du projet de loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux* ». En effet, selon elles, « *le projet de loi n°61 (2009-2010) « relatif à l'élection des conseillers territoriaux », (...) présente un risque important de régression en matière de parité entre les femmes et les hommes. Il aura pour conséquence quasi-mécanique d'exclure les femmes des responsabilités départementales et régionales et remet en question la parité des exécutifs régionaux pourtant garantie par la loi de janvier 2007* ». Et d'ajouter que « *l'argument avancé d'un élargissement du régime électoral paritaire, aux communes de 500 habitants et plus, présenté comme une sorte de mesure « compensatoire » ne saurait être recevable. Bien au contraire, il risquerait de laisser penser qu'il s'agit de renvoyer les femmes aux tâches communales pendant que les hommes s'occupent des affaires d'importance territoriale* ».

[Retrouver le communiqué sur le site de l'Observatoire de la parité](#)

Assemblée nationale

Une proposition de loi sur les quotas dans les grandes entreprises début 2010 ?

Jean-François Copé, président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, a confirmé (synthèse du 19 octobre), dans un entretien au **Journal du dimanche** du 25 octobre, le dépôt prochain d'une proposition de loi visant à imposer, dans un premier temps, 40 % de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises et un pourcentage de 50 % à long terme. Selon **Jean-François Copé**, « *l'exemple viendra d'en haut* ». « *Ce sont ces conseils qui déterminent les politiques de rémunération* », a-t-il expliqué avant de préciser que « *le texte pourrait venir devant les députés au premier semestre 2010* ». « *La France s'honorerait d'être en pointe sur ce sujet, à l'égal de la Norvège* » a-t-il affirmé. Plusieurs journaux soulignent que cette annonce « *surprise* » a suscité des réserves du porte-parole du gouvernement **Luc Chatel**. En effet, celui-ci, commentant cette proposition sur **Radio-J** le même jour, a affirmé qu'elle nécessitait « *un vrai débat de fond* », qualifiant le sujet de « *très complexe* » « *Le quota ce n'est pas forcément la meilleure solution, en même temps on s'aperçoit que si on ne légifère pas, on a du mal à obtenir des résultats en la matière* », a-t-il dit.

Rapport d'information sur les retraites des mères de famille (article 38 du PLFSS)

Le Rapport d'information de **Marie-Jo Zimmermann**, déposé par la Délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur l'article 38 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2010, n° 1985, a été mis en ligne sur le site de l'Assemblée nationale.

[Retrouver le rapport sur le site de l'Assemblée](#)

Sénat

Le port de la burqa dans les lieux publics

Les travaux de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le port de la burqa ont conduit le Sénat à s'interroger sur la situation à l'étranger et à publier une **étude de législation comparée** sur le port de la burqa dans les lieux publics. « *Les autres pays européens ont-ils adopté des dispositions normatives sur le port du voile intégral ? La question suscite-t-elle un débat public ?* » se demande le Sénat. Et de répondre : « *Aucun des neuf pays retenus pour cet examen (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas et Suisse) ne s'est doté de règles nationales sur le port de la burqa dans les lieux publics. Toutefois, en Allemagne, en Belgique, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, il existe des interdictions limitées. Par ailleurs, dans tous les pays sous revue, le port de la burqa dans les lieux publics suscite des controverses plus ou moins vives* ».

[Retrouver l'étude sur le site du sénat](#)

Projet de réforme du congé parental

Le **Journal officiel Sénat** du 22 octobre a publié la réponse du Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville à la question écrite de **Thierry Repentin**, sénateur de Savoie, au sujet « *de la réforme annoncée du congé parental* ».

[Lire la question et la réponse sur le site du Sénat](#)

La Délégation du Sénat aux droits des femmes organise des auditions ouvertes à la presse

La Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, présidée par **Michèle André**, procédera à deux auditions publiques dans le cadre de l'étude qu'elle réalise en 2009 sur le thème des femmes dans les lieux privatifs de liberté. La Délégation recevra le jeudi 29 octobre **Florence Aubenat**, présidente de l'Observatoire international des prisons (OIP) et **Dominique Versini**, défenseure des enfants. Ces auditions seront ouvertes à la presse et au public et feront l'objet d'un enregistrement audiovisuel en vue de leur retransmission sur la chaîne parlementaire Public Sénat et sur le site internet du Sénat.

Egalité professionnelle

« De nouveaux métiers s'ouvrent aux femmes »

Le Parisien du 27 octobre a consacré sa une et deux pages aux « nouveaux métiers » qui « s'ouvrent aux femmes ». Le quotidien a saisi l'occasion de la campagne de recrutement réservée aux femmes que vient de lancer Renault pour faire un tour de la question. Selon le journal « *la firme veut féminiser ses garages* » et se donne pour objectif un personnel féminin à 50 % d'ici à trois ans. **Le Parisien** en a profité pour enquêter « *sur ces secteurs qui ne sont plus des bastions masculins* ». « *Métallos, chauffeurs routiers ou plombières* », le journal publie des exemples et des témoignages, mais aussi un entretien avec **Chrystel Breyse**, linguiste, qui note le retard de la France pour la féminisation des noms de métiers et souligne que « *les mots sont souvent un frein à la mixité des métiers* ».



Bilan du Women's Forum

Plusieurs journaux ont consacré des articles au bilan du **Women's Forum** qui s'est tenu du 15 au 17 octobre à Deauville sur le thème de la « *sortie de la crise* » (synthèse du 30 septembre). **Les Echos** du 21 octobre titrait « *Au Women's Forum les femmes s'impatientent* » et soulignait que la promotion des femmes serait « *une autre façon de débloquer la société française* ». Sous le titre « *Les femmes dirigeantes veulent faire la révolution* », **Le Monde** daté 25 - 26 octobre a publié une analyse d'Annie Kahn. En exergue du texte de la journaliste le quotidien a choisi cette phrase de la directrice générale de la Banque mondiale au Nigéria, Ngozi Okonjo Iweala : « *Si Lehman Brothers avait été Lehman Sisters, on n'en serait pas là aujourd'hui* ».

[Retrouver l'article sur le site du Monde](#)

« Retraite et avantages aux mères de famille : photographie d'une France paternaliste ? »

Liaisons sociales Europe, n° 235 du 28 octobre 2009 a publié un article de deux pages de **Jean-Philippe Lhernould** titré « *Retraite et avantages aux mères de famille : photographie d'une France paternaliste ?* ». L'auteur propose une analyse critique de la réforme annoncée relative à la majoration de la durée d'assurance pour les mères. Pour lui, il s'agit d'une « *solution fragile car elle sera remise en cause avec certitude par Bruxelles, et inadaptée car elle poursuit un objectif qui doit être atteint par d'autres moyens* ». Et de conclure : « *Mais, que l'on soit d'accord ou non sur la manière d'attribuer la majoration, le constat s'impose : il reste beaucoup de chemin à parcourir pour l'égalité entre les sexes* ».

Laurence Parisot s'exprime sur les quotas dans les conseils d'administration

Le 28 octobre sur **RMC**, **Laurence Parisot** s'est dite favorable à l'objectif de 40 % de femmes dans les conseils d'administration dans les entreprises du CAC 40 à horizon de six ans. Selon **Les Echos** du 29 octobre, « l'annonce, dimanche par Jean-François Copé, de la volonté de la majorité parlementaire de proposer une loi réservant 40 % des sièges aux femmes dans les conseils d'administration, a amené Laurence Parisot à préciser les positions du Medef ». « 40 % à un horizon de six ans, le temps du renouvellement des mandats d'administrateurs, j'y suis tout à fait favorable. Je crois qu'il faut que ces grandes entreprises soient exemplaires et tirent le mouvement vers le haut » a déclaré **Laurence Parisot**. Mais **Les Echos** croient savoir que « la patronne des patrons privilégie le changement de mœurs par la publicité ». En effet, elle a déclaré sur **RMC** : « Si on veut que ça marche, une campagne de communication sera plus efficace que la loi ». Le quotidien économique indique que « le projet de Jean-François Copé, lui, s'appuie sur une proposition de loi déposée en mars à l'Assemblée. Rédigée par Marie-Jo Zimmermann (UMP) (synthèses des 4 et 23 mars et 13 juillet), elle prévoit un délai de cinq ans pour parvenir à 40 % de femmes dans les conseils d'administration ou de surveillance des entreprises cotées et du secteur public ». Mais pour **Les Echos**, « ce schéma, toutefois, ne sera pas forcément celui du gouvernement. Le ministère du Travail présentera ses propres orientations la semaine prochaine à la Commission nationale de la négociation collective » et « devrait poser la question de la présence des femmes dans les instances plus opérationnelles, comme les comités exécutifs ». Enfin, le quotidien indique que rue de Grenelle on estime qu'« appliquer un quota tous métiers confondus pourrait être trop strict », et l'on suggère une présence des femmes dans les instances dirigeantes « à due proportion » de celle dans l'entreprise ou dans le secteur.

Image des femmes dans les médias

Baromètre du CSA sur la télévision

Michel Boyon, président du **Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)**, a présenté le 20 octobre la première vague du baromètre de la diversité du CSA. Ce baromètre est établi par l'IFOP sur l'observation des programmes, publicités comprises, pendant une semaine (8 au 14 juin 2009) sur 16 chaînes gratuites de la TNT. Les quatre thèmes examinés sont le sexe, les catégories socioprofessionnelles, l'origine ethnique perçue et le handicap. L'AFP souligne dans une dépêche du 20 octobre la « *portion congrue pour les femmes par rapport aux hommes* » sur le petit écran et indique que « *la parité homme-femme reste globalement peu respectée, en dépit d'efforts ciblant certains programmes (journaux télévisés, fictions françaises inédites)* » : « *malgré la parité des sexes au sein de la population française* », 40 % sur l'ensemble des programmes indexés, 35 % hors publicité et 42 % dans la publicité. Et de préciser que « *dans les émissions de sport, la part des femmes se réduit à un intervenant sur dix* ».

[Télécharger le dossier de presse sur le site du CSA](#)



Féminisme

La Barbe sous la coupole

Le 27 octobre, le groupe d'action féministe **La Barbe** a investi la coupole de l'Institut de France à l'occasion de la séance solennelle de rentrée des cinq académies pour rendre hommage, avec l'ironie habituelle du groupe, « à la résistance solidaire et concertée aux assauts de la féminisation » des académies. Selon le site de **La Barbe**, « de mémoire d'Immortel, c'était la première fois qu'une séance était ainsi interrompue ». « C'est lorsque Eric Orsenna, délégué de l'Académie Française, s'installait au pupitre pour son discours sur l'« Eloge de l'Ombre », que huit femmes du groupe ont quitté leurs sièges en portant barbes, postiches et panneaux sur lesquels on pouvait lire : « Félicitations », « Merveilleux », ou « Exemplaire ». Arrivées sous la Coupole, elles ont salué les académiciens avec révérence avant de se tourner vers le public, puis d'être raccompagnées vers la sortie par les agents de sécurité » indique le site.



Culture, communication

« Extension du domaine de l'info »

Nous n'avions pas signalé en juin dernier la naissance d'un nouveau site d'information : **Les Nouvelles News**. Le site se présente comme « l'autre genre d'info, le premier magazine d'information générale dont le contenu est vraiment mixte ». « Contrairement à l'ensemble des journaux d'information générale » souligne l'éditorial, signé par **Isabelle Germain** (journaliste et écrivaine), « *Les Nouvelles News* donnera la parole aux femmes autant qu'aux hommes et reflètera les priorités politiques des deux ». Le site revendique une conviction : « donner la parole aux femmes autant qu'aux hommes sur tous les sujets permet d'élargir le champ du politique, du social, de l'économie ». Mais il ne se veut ni « féminin : il s'adresse aux hommes et aux femmes », ni « féministe : la question femmes n'est pas l'objet de l'info ».

<http://www.lesnouvellesnews.fr>



International

Parité au sein du prochain collège des commissaires au Conseil européen ?

Le président **José Manuel Barroso** porte une attention particulière à la parité entre les femmes et les hommes au sein du prochain collège des commissaires. Le président de la Commission européenne a en effet « écrit aux autres membres du Conseil européen pour attirer leur attention sur l'importance d'une composition équilibrée du prochain collège des commissaires, notamment en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes » annonce un communiqué de presse de la Commission en date du 21 octobre. « Le président Barroso a appelé les chefs d'État et de gouvernement à veiller à une représentation équitable des femmes au sein du prochain collège des commissaires, alors que les discussions sur la formation de la prochaine Commission se poursuivent » indique ce communiqué.

[Lire la lettre du président de la Commission](#)

Egalité des sexes, croissance économique et taux d'emploi

En décembre 2008, **Cecilia Malmström**, ministre des Affaires européennes de la Suède, avait demandé au **Comité économique et social européen (CESE)**, dans la perspective de la prochaine présidence suédoise, d'élaborer un avis exploratoire sur le thème : « Le lien entre l'égalité des sexes, la croissance économique et le taux d'emploi ». La section spécialisée « Emploi, affaires sociales, citoyenneté », chargée de préparer les travaux du Comité en la matière, a adopté son avis le 1^{er} septembre 2009. Lors de sa 456^e session plénière des 30 septembre et 1^{er} octobre 2009 (séance du 1^{er} octobre 2009), le Comité économique et social européen a adopté l'avis. Le CESE y présente ses conclusions et recommandations aux Etats membres, à la Commission et aux partenaires sociaux. Enfin, « la marche vers l'égalité des sexes peut continuer à créer de la croissance et des emplois » souligne le CESE dans ses Observations particulières. Selon **Béatrice Ouin**, la rapporteure, cet avis présente en particulier l'intérêt d'exprimer « le point exact sur lequel syndicalistes, employeurs et représentants des associations sont d'accord ». Il présente également « quelques pistes nouvelles dans trois domaines : le temps, la professionnalisation des emplois de service à la personne et la mixité ».



[Retrouver l'avis sur le site du CESE](#)

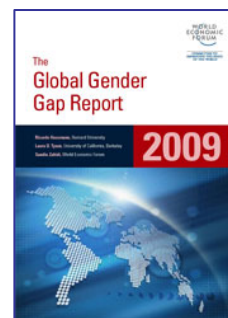
Menaces sur l'avortement au niveau européen ?

Selon **L'Humanité** (23 octobre), « le droit à l'avortement » est actuellement « en ligne de mire des euroconservateurs ». Le quotidien note les interdictions ou remises en cause de la légalité des IVG et le désengagement des États. « Sur fond d'offensive de l'Église catholique, le droit des femmes à disposer de leur corps est sujet à d'inquiétantes attaques sur tout le continent » estime **L'Humanité**. Suite à la manifestation de Madrid du 17 octobre (synthèse du 19), le journal fait le point sur la situation dans certains pays et relève surtout que « l'Union européenne, si prompte à déclarer sa non-ingérence dans les politiques nationales dans ce domaine, (...) a désormais franchi la ligne rouge ». Et de rappeler que « obsédée par la ratification irlandaise au traité de Lisbonne, elle n'a pas hésité à faire les yeux doux aux catholiques du mouvement Coir, anti-IVG notoires (...) en échange de leurs voix lors du récent référendum ».

[Retrouver l'article sur le site de L'Humanité](#)

Classement du Forum économique mondial sur les inégalités de genre

Le 27 octobre, le **World Economic Forum** (WEF, Forum économique mondial) a rendu public son **Global Gender Gap Report**, une étude annuelle sur les inégalités de genre dans 134 pays (synthèses des 19 novembre 2007 et 12 novembre 2008). Le **Global Gender Gap Report** compare la place des hommes et des femmes sur quatre paramètres : la participation à la vie économique, le niveau d'éducation, l'influence politique, la santé et la survie. Les principaux enseignements de l'édition 2009 sont que « *les pays nordiques continuent de présenter les plus faibles disparités en termes d'égalité entre les hommes et les femmes* » et que « *pour être concurrentielles et prospères, les sociétés doivent solliciter autant les femmes que les hommes dans tous les aspects de la vie* ». Les médias français ont relevé que « *l'inégalité hommes-femmes s'est creusée cette année en France en raison de la baisse du taux d'activité des femmes et de l'accroissement des écarts salariaux* ». En effet, dans son étude, le WEF classe désormais la France en 18^e position, en recul de trois places, alors que le pays avait pourtant fait un bond de 36 places en 2008. L'étude remarque toutefois que si la situation des femmes en France s'est détériorée en matière de salaire et d'emploi, « *il n'existe en revanche quasiment aucune inégalité entre les sexes pour les questions relatives à la santé et à la survie, ainsi qu'en ce qui concerne le niveau d'éducation* ».



[Télécharger le rapport sur le site du WEF](#)

La Conférence mondiale des femmes de la CSI

La **Confédération syndicale internationale** a organisé du 19 au 21 octobre la première Conférence mondiale des femmes de la CSI sur le thème « *Un travail décent, une vie décente pour les femmes : les syndicats se placent à l'avant-garde pour la justice économique et sociale et l'égalité* ». Plus de 450 déléguées venant de plus de 100 pays se sont retrouvées à Bruxelles pour témoigner de l'impact particulier de la crise sur les femmes. Selon la CSI, « *réunies pour analyser l'incidence de la crise mondiale de l'emploi sur les femmes et tracer les grandes lignes de l'action syndicale internationale visant à renforcer la sécurité d'emploi des femmes et à améliorer leurs salaires et conditions de travail, les déléguées ont exprimé l'urgente nécessité d'inscrire la dimension du genre à l'agenda de la communauté internationale* ».



[Retrouver les pages de la conférence sur le site de la CSI](#)

Italie: une pétition contre le « machisme » de Silvio Berlusconi

Selon l'**Agence France Presse** (AFP), « *plus de 98 000 femmes ont signé en Italie une pétition, lancée à l'initiative du quotidien de gauche La Repubblica, pour dénoncer le « machisme » et l'attitude jugée souvent irrespectueuse du chef du gouvernement Silvio Berlusconi envers les femmes* ». L'AFP indique que la pétition de **La Repubblica** pour la « *dignité des femmes* » a été lancée début octobre « *quand Silvio Berlusconi s'en était pris à la députée du Parti démocrate (gauche) Rosy Bindi, 58 ans, lors d'une émission télévisée* ». Lors de ce débat télévisé, le président du Conseil italien avait en effet lancé « *elle est encore moins intelligente que belle* » à Rosy Bindi. « *Cet homme nous offense, arrêtons-le* » réclament les signataires, souligne l'AFP.

Allemagne : une nouvelle allocation pour les mères de famille

Lors de la présentation du contrat de coalition, samedi 24 octobre à Berlin, au terme de trois semaines de négociations, les deux partis vainqueurs des élections législatives du 27 septembre (synthèse du 28 septembre), les unions chrétiennes CDU-CSU et le FDP, ont présenté un compromis sur les orientations à donner à leur gouvernement dans les quatre années à venir et sur la répartition des ministères. On notera, avec **Le Monde**, que « *les familles sont particulièrement choyées puisqu'elles verront leur rabais fiscal et leurs allocations augmenter substantiellement. Une nouvelle allocation est prévue pour les mères qui restent à la maison pour s'occuper de leurs enfants les trois premières années* ». Par ailleurs, **Ursula von der Leyen** (CDU), l'une des ministres les plus populaires d'Allemagne, reste aux Affaires familiales et **Franz Josef Jung** (CDU) est nommé au ministère du Travail.

Traitement judiciaire des violences conjugales en Belgique

Un sujet de **RTL Info – TVI**, le 21 octobre, était consacré aux violences à l'égard des femmes en Belgique. Pour la chaîne de télévision « *les violences conjugales constituent la première cause de mortalité des femmes de 15 à 44 ans, avant le cancer et les accidents de la route* » et « *une femme sur cinq en sera victime au moins une fois dans sa vie* ». **RTL Info – TVI** indique que, en Belgique, « *cette année, 47 000 dossiers ont déjà été ouverts* ». Et d'expliquer « *les plaintes relatives aux violences conjugales sont en nette augmentation dans la plupart des parquets du pays* ». Depuis 2006, une circulaire du collège des procureurs généraux est appliquée dans les 27 arrondissements judiciaires du pays afin d'uniformiser la lutte contre ces violences. Cette circulaire a pour mot d'ordre « *tolérance zéro* », indique la chaîne, qui souligne que pourtant « *tous les dossiers sont (...) traités par la justice, mais n'aboutissent pas toujours à une condamnation. En moyenne, 30 % des plaintes déposées sont effectivement suivies de poursuites* », mais « *les parquets souhaitent, quand c'est possible, privilégier d'autres alternatives, comme une médiation ou un soutien psychologique* ».

Nicole Kidman au Congrès américain contre les violences faites aux femmes

L'Agence France Presse a rapporté l'audition, le 21 octobre, de **Nicole Kidman**, ambassadrice de bonne volonté pour le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) par une sous-commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants. Selon l'agence, « *tailleur noir, maquillage de star et cheveux défaits, l'actrice australienne Nicole Kidman a fait sensation au Congrès américain mercredi où elle est venue pousser un cri d'alarme contre les violences faites aux femmes dans le monde* ».



« *La violence contre les femmes et les filles est peut-être l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde. Elle ne connaît ni frontière, ni race, ni classe* », a lancé Nicole Kidman, selon l'**AFP**. Et d'indiquer que les élus américains ont entendu plusieurs responsables d'ONG sur la nécessité de faire adopter l'International Violence Against Women Act (IVAWA), « *un projet de loi qui influencerait la politique étrangère des Etats-Unis vis-à-vis des pays où les droits des femmes ne sont pas respectés* ». (Photo © AFP).

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de la communication et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur. Photos © DR Service des droits des femmes et de l'égalité. Bureau de la communication sdfe-com@sante.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>